

# CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE

Entre Marielle LUCAS Agricultrice &

Le consomm'Acteur de l'AMAP LA GRANIHO

DEBUT SAISON 2009

## L' Agricultrice

Je soussigné Marielle LUCAS, agricultrice à St Remy de Provence, m'engage à fournir chaque semaine :

- des fromages frais..... crémeux..... secs..... d'une valeur unitaire de 1.60€.
- brousse..... (200g environ) d'une valeur unitaire de 3.20€.
- faisselle ..... d'une valeur unitaire de 3.20€.

Fabriqués par mes soins au signataire Ci-dessous mentionné.

**Marielle LUCAS**

Tel : 06 61 20 16 47

## Le Consomm'acteur

Je soussigné,

NOM/Prénom.....

Demeurant à .....

Tél : 0...../06.....

M'engage à soutenir Marielle LUCAS dans sa démarche de production fromagère.

Accepte les conséquences des aléas sur la production, et des difficultés inhérentes à ce type de production.

Serais solidaire de Marielle LUCAS en cas de problèmes sur le troupeau (maladies, accidents..)

Ai bien noté que toute commande non récupérée au jour et heure prévus sera perdue.

A.....le.....2009

Signature

MARS	06/03/09	XXXX	13/03/09	XXXX	20/03/09		27/03/09		
AVRIL	03/04/09		10/04/09		17/04/09		24/04/09		

Règlement en totalité par chèque de.....€

---

Reçu ce jour un chèque de M.....demaillant à .....

En règlement du contrat fromages, de début de saison 2009.

AMAP LA GRANIHO à ST Remy de provence.

Marielle LUCAS, Agricultrice fromagère